

## La Confluence



LE SITE DE LA CONFLUENCE - © PH. PIRAUX

Au pied du site majestueux de la Citadelle, la Confluence (lieu communément appelé « Grognon») est le cœur géographique et historique de la Commune de Namur. Les premier-es habitant-es s'y seraient installés de manière permanente il y a 2000 ans.

Sa vocation première est liée au trafic fluvial. Dans la deuxième moitié du XIXe siècle, la concurrence du chemin de fer provoque le déclin du port et le transfert des activités économiques vers le haut de la ville.



LA PASSERELLE SUR LA SAMBRE

### UN PEU D'HISTOIRE

Dès le début des années '50, les politiques d'assainissement et du « tout à la voiture » scelleront définitivement le sort du quartier. **Fin des années '60, le Grognon est totalement rasé.**

Plus de cinquante ans se sont écoulés depuis cette destruction du noyau originel de la ville. Cinq décennies marquées par un flot impressionnant de projets et de débats d'opinion sans qu'aucun projet d'envergure ne parvienne à s'imposer.

**Namur eut une chance historique en 2015 : pour la première fois, l'attribution de fonds européens (FEDER) donnait enfin à la Ville les moyens de construire un projet global et cohérent permettant de restituer ce site emblématique à tous les Namurois et Namuroises.** La présente plaquette vous invite à découvrir les différentes facettes de ce projet qui rend au site de la Confluence ses lettres de noblesse.

## UN SITE, CINQ PROJETS

Lieu stratégique et emblématique de la Capitale wallonne, le « Grognon » était trop peu mis en valeur : circulation routière omniprésente, manque d'aménagements, impression de vide et d'inactivité etc. Ce site exceptionnel avait pourtant tout le potentiel pour devenir un lieu de rencontres et de convivialité reconnu par les Namuroises et Namurois.

Fort des subsides reçus dans le cadre des fonds européens FEDER, la Ville de Namur et le Service Public de Wallonie ont étudié les différents projets développés au confluent de la Sambre et de la Meuse. Après plusieurs années de travaux, ces projets sont à présent ouverts au public et témoignent du renouveau du quartier et plus largement de la Ville. Ils remplissent pleinement leur objectif en renforçant l'image du site et en le positionnant comme vitrine de la ville intelligente (Smart City), exposant une Région innovante.

Le portefeuille de projets FEDER « *NAMUR INNOVATIVE CITY LAB* » avait pour ambition de développer cette dynamique d'innovation urbaine favorisant l'émergence de nouveaux produits et services urbains.

Pour ce faire, **cinq projets ont été développés sur le site** :

- la création d'une passerelle cyclo-piétonne entre les deux berges de la Meuse;
- l'aménagement de l'esplanade du Grognon pour en faire un espace public convivial;
- la construction d'un bâtiment dédié à l'innovation urbaine à la pointe du site;
- l'adaptation des voiries et la création d'un rond-point;
- la création d'un parking souterrain (hors budget FEDER).



LE SITE DE LA CONFLUENCE - © PH. PIRAUX

## UNE PASSERELLE PIÉTONNE POUR RELIER JAMBES ET NAMUR

Cela fait bon nombre d'années que l'on parlait de la passerelle qui devait enjamber la Meuse pour en relier les deux rives à vélo ou à pied. **Prévue dans un plan d'aménagement depuis 1962, cette passerelle a reçu les moyens de son financement.**

Après une première phase d'étude approfondie, le Collège communal et la Wallonie ont validé le site de la Confluence comme lieu d'implantation ainsi que le modèle de passerelle dit « à béquilles ». La deuxième phase de l'étude, terminée en 2015, a permis d'affiner le projet d'architecture et de préparer la demande de permis.

Longue d'une centaine de mètres sur 6 mètres de large, la passerelle se fond réellement dans le paysage namurois grâce à sa fine épaisseur (40 cm dans sa partie la plus étroite, à mi-travée). Ouvrage d'art innovant, elle est donc quasi invisible dans le panorama du fleuve et offre un point de vue exceptionnel sur celui-ci.

L'ensemble de la structure portante de la passerelle a été réalisé en acier peint dans une teinte claire. Le revêtement a été conçu en bois d'essence exotique (Azobé certifié FSC) résistant à l'humidité.

Les accès vers le Grognon et côté Jambes sont en rampe et en pente douce (inférieure à 4%) et garantissent l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite et aux vélos. Il n'y a aucun pilier implanté en Meuse; rien n'entrave donc la circulation fluviale.

Les études ont été menées par la Ville de Namur et confiées au bureau *Greisch*. Les travaux ont été réalisés par le Service public de Wallonie, DGO2-Direction des Voies navigables.

Le permis d'urbanisme a été délivré le 6 décembre 2016, ouvrant la voie au début des travaux, qui commencèrent en février 2017 par la démolition des maisons expropriées et le déplacement des



L'ENJAMBÉE © NID2021

impétrants. En août 2018, l'entrepreneur *Franki* a procédé à la rotation et à la mise en place de l'Enjambée. **La passerelle est ouverte au public depuis mai 2020. La rampe reliant la passerelle à l'Esplanade est quant à elle accessible depuis août 2021.**

Coté Jambes, l'accroche de la passerelle s'accompagne de la création d'une place publique, également prévue dans le plan communal de 1962. La place, dénommée **Square de la Francophonie** est délimitée au Sud par la rue Mazy, au Nord par la Meuse, à l'Est et Ouest par les murets des propriétés adjacentes.



## ESPLANADE ET NID

### LE PROJET INITIAL

La Ville de Namur a lancé un concours de travaux pour dessiner le nouveau visage de la Confluence, sur le principe d'un marché de conception/réalisation. Un jury (composé d'experts internationaux reconnus et d'agents communaux) a été chargé de sélectionner les cinq meilleurs candidats parmi les prestataires potentiels. **Les candidats ont élaboré un projet comprenant :**

- **une esplanade piétonne** : du type « agora », ouverte vers les berges du fleuve afin de permettre au public de profiter de la Meuse. **Ce nouvel espace public devait répondre à une triple fonction : à la fois événementielle, touristique et citoyenne.**
- **un bâtiment, devenu NID (Namur Intelligente et Durable)** : localisé à la pointe du site, il devait être constitué d'un espace d'accueil, d'un espace polyvalent et d'un espace HoReCa. Il s'agissait de créer un **lieu de convergence citoyenne et technologique, sorte d'ambassade de la capacité d'innovation de la ville, un lieu d'exposition, de dialogue et d'échange citoyen.**

Trois projets ont été déposés en juillet 2016 et ont été analysés par le jury. Sur base du rapport de ce dernier, le Collège communal a attribué le marché

le 1er décembre 2016 au lauréat du concours : l'association momentanée des entreprises-*SA Degraeve – SA Nonet – SA Duchêne*, notamment sur base d'un projet étudié par le bureau d'architecture danois *3XN*, accompagné du bureau namurois *Bee Architect* et du bureau de paysagistes *JNC international*.

Le projet retenu est **un projet contemporain tout en courbes, mêlant intimement minéral et végétal**, qui s'inscrit parfaitement dans le paysage. L'architecture contemporaine du NID en fait un élément phare dans le paysage, incarnation d'un message urbain fort. Cet espace très convivial de jour comme de nuit, grâce à une **mise en lumière sensible** avec des tonalités et des intensités variables, rencontre les attentes de la Ville qui souhaitait **un lieu de convergence et de rencontre, un lieu de convivialité et de détente. La belle articulation entre l'espace public, le bâtiment et la Meuse** (gradins monumentaux) répond aux demandes en termes d'attractivité mais aussi de polyvalence. L'offre rencontre également les objectifs **d'accessibilité tant de l'espace extérieur que de l'intérieur avec une circulation fluide entre les espaces.**

Le permis pour la création de la nouvelle esplanade et la construction du NID a été octroyé le 20 avril 2018. Les travaux ont débuté en mars 2019 pour la partie liée au bâtiment et fin septembre 2019 pour l'esplanade.

### LE PROJET FINAL

**Le bâtiment du NID est composé de deux niveaux :**

Au niveau de l'esplanade se trouvera un **espace scénographié.**

Le NID est un lieu unique qui met le citoyen au cœur du débat autour de l'avenir de sa ville. Il questionne le rôle des villes, et en particulier de Namur, face à des enjeux majeurs pour l'avenir : comment construire une ville plus intelligente et plus durable ? Comment Namur peut-elle, à son échelle, agir pour limiter la crise climatique ? Pour quelles raisons assurer une autonomie alimentaire à la population ? Quels sont les impacts de notre mobilité et comment améliorer nos modes de déplacement ? En quoi l'aménagement du territoire namurois a-t-il un impact sur la cohésion sociale ? Comment être plus résilient afin de faire face aux crises (sanitaire, climatique...) ? A travers sa scénographie dans le bâtiment situé au Grognon mais aussi grâce aux animations, débats, conférences, expositions... ces questions et bien d'autres seront exposées et débattues au NID.

Le NID est amené à accompagner une révolution vers un territoire intelligent et durable, c'est-à-dire favorisant la transition écologique tout en étant à la fois connecté, intelligent, plus respectueux de l'environnement et offrant toujours plus de services aux citoyen-ne-s.

Le niveau des quais de Sambre et de Meuse accueille quant à lui un **espace HoReCa**.

Au vu de la configuration des lieux, il était donc capital que le projet d'HoReCa soit élaboré en cohérence avec l'espace scénographié. Suite à un appel à candidatures, le choix s'est porté sur un **trio d'entreprises expérimentées chapeautées par une association de 4 jeunes Namurois aux profils différents et complémentaires** :

- Ludovic Vanackere de « *L'Atelier de Bossimé* »;
- Thierry Bachez et Sander Dethiège de « *Blackbird's Gin* »;
- Benjamin Schaul, sommelier au « *Sens du Goût* ».

Ils sont aujourd'hui les concessionnaires de la toute récente Brasserie de la Confluence.

Le projet étant intimement lié aux aménagements du site de la Confluence, des adaptations non prévues initialement ont été opérées pour en améliorer les connexions :

- Prolongation de la passerelle pour aboutir sur la nouvelle esplanade;
- Création d'un accès piéton au parking de la Confluence directement depuis les quais de Meuse et réduction des dimensions de l'édicule en surface, côté Meuse.



## LE PARKING DE LA CONFLUENCE

Cette nouvelle infrastructure doit améliorer l'accessibilité et l'offre de stationnement au centre-ville. Avec une capacité de 670 places sur quatre niveaux, ce parking propose 17 places réservées aux personnes à mobilité réduite, 53 pour les vélos, 20 emplacements pour les motos et 18 places équipées pour les véhicules électriques. Il offre des toilettes publiques, une information touristique via des écrans multimédias et une ligne du temps consacrée aux découvertes archéologiques faites sur le site, ainsi qu'une information relative au Parlement de Wallonie.

Accessible pour les véhicules par la nouvelle rue du Grognon (le long de la Sambre), le parking propose plusieurs sorties pour les piéton-ne-s : côté Sambre, côté Meuse et coté Parlement de Wallonie.

Le marché concerne la conception, la construction et l'exploitation du parking. **Le concessionnaire a été désigné sur les critères suivants : la qualité du**

projet (politique tarifaire, accessibilité, aspect smart city, sécurité), le nombre de places et la redevance à payer à la Ville. C'est la SA Interparking qui a ainsi été désignée en date du 28 avril 2016. Le permis pour la réalisation des travaux a été octroyé le 28 juin 2017. Ce nouveau parking s'inscrit dans la stratégie globale de la Ville de Namur qui apparaît dans son Schéma de Structure Communal (2012) et dans son Plan Communal de Mobilité (actualisé en 2018).

Pour cet ambitieux projet, la Ville a sollicité la participation de l'Inasep pour l'étude de faisabilité. Les bureaux d'études « bâtiments & énergie » et « voiries-égouttage » ont étudié la faisabilité du parking, du nouveau rond-point, du schéma de circulation et de leurs conséquences dans le quartier.

**Vu la localisation, les ingénieurs et les architectes ont prévu plusieurs dispositifs anti-crue.** Côté Meuse, sur le quai, sous la passerelle, deux batardeaux étanches ont été placés : l'un se relève en sortant du sol et l'autre se referme comme une porte. Ces obstacles mécaniques doivent éviter, si la Meuse déborde, que l'eau ne rentre par le



LE PARKING DE LA CONFLUENCE  
© NID2021

premier étage du parking. En cas d'inondation encore plus exceptionnelle, il est même possible d'immerger le dernier niveau pour garantir la stabilité de la construction.

**Des fouilles archéologiques, menées depuis mars 2017, ont été organisées dans le cadre des travaux d'aménagement du site, mobilisant 30 personnes**

dont une dizaine d'archéologues de l'Agence wallonne du Patrimoine – AWaP. Elles ont permis de mettre en lumière de belles découvertes archéologiques.

**Cette toute nouvelle infrastructure, inaugurée le 30 juin 2021, est dotée de technologies récentes** qui rendent plus agréable l'expérience : ascenseurs, système de purification d'air, reconnaissance de plaques, emplacements motos et vélos, consignes, aide au stationnement, bornes de recharge pour véhicules électriques, possibilité de réserver son emplacement en ligne et de bénéficier de tarifs avantageux notamment en soirée avec la carte gratuite Pcard etc.

## LE NOUVEL AMÉNAGEMENT DES VOIRIES

Ce projet s'inscrit dans une stratégie globale de la Ville de Namur qui apparaît notamment en matière d'aménagement du territoire et de mobilité dans son Schéma de Structure Communal (2012) et dans ses Plans Communaux de Mobilité de Namur et de Jambes (1998 et 2010).

**La modification des voiries régionales a été une étape cruciale du réaménagement du site de la Confluence.**

Tout en assurant la capacité de flux de circulation et du nouveau parking, **la réorganisation des voiries a permis de dégager l'espace nécessaire à l'aménagement d'une belle esplanade jusqu'à la Meuse.** Celle-ci se compose d'un lieu de rencontre, capable d'héberger des événements de grande ampleur, d'un lieu de détente et d'agrément, témoin du passé historique tout en étant un lieu d'inspiration et d'innovation pour l'avenir incitant à la rencontre et à la créativité dans ce site d'exception mis en valeur.

L'aménagement des voiries a été conçu en fonction des contraintes suivantes :

- libérer l'esplanade;
- maintenir le pont sur la Sambre;
- permettre un flux de 12.000 véhicules par heure, aux heures de pointe;

- intégrer l'importante circulation piétonne et cycliste;
- intégrer les transports en commun;
- permettre l'accès direct au parking, au NID et au halage.

#### Les nouvelles voiries réorganisent la mobilité pour tous:

- pour les piéton-nes : passage libéré sur l'esplanade, un passage sous la voirie entre l'esplanade et le halage au confluent et un accès à la passerelle et au boulevard Baron Huart côté Meuse, aux rues du Pont et Bord de l'eau côté Sambre;
- pour les PMR : accès direct depuis la rue Mazy (Jambes) jusqu'à l'esplanade et au pont de France vers le centre-ville;
- pour les cyclistes : comme pour les PMR, avec en plus la possibilité de s'intégrer dans la circulation à hauteur du rond-point;
- pour les autres véhicules : un rond-point créé à l'intersection du pont du Musée, de la rue du Grognon et de la rue Bord de l'eau permet aux véhicules de s'orienter vers la rue Notre-Dame, vers Salzennes, vers le Pont du Musée, vers la rue du Grognon, le parking et le Pont de France.

Le permis d'urbanisme a été délivré le 22 décembre 2016. **Les travaux ont débuté en novembre 2018 pour s'achever au printemps 2020.**



#### CONCLUSION

Au cœur des débats depuis des décennies, le site de la Confluence voit enfin son avenir se concrétiser et s'ancre dans le 21e siècle. **Namur et les Namurois-e-s vont enfin se réapproprier le berceau de leur ville et bénéficier d'infrastructures nouvelles, modernes et à la hauteur des ambitions de la capitale wallonne.**

#### DATES IMPORTANTES

**8.500 avant J.C.** : Campement de chasseurs-pêcheurs-cueilleurs nomades.

**52 ACN.-476 PCN. (Période romaine)** : Première urbanisation du site du Grognon.

**1894** : Construction d'une passerelle sur la Sambre.

**1933** : Construction du Pont de France.

**1972** : Condamné en 1928 à être désurbanisé, les dernières maisons du quartier sont démolies.

**1995-1996** : Projet Botta pour loger le Parlement de Wallonie, consultation populaire et rejet du projet.

**1998** : Hospice Saint-Gilles rénové pour accueillir le Parlement de Wallonie.

**2012** : Etude de faisabilité pour la passerelle cyclo-piétonne.

**2015** : Lancement du concours pour l'aménagement du site de la Confluence.

**Février 2017** : Démolition des maisons expropriées travaux en lien avec la passerelle.

**Août 2018** : Rotation et mise en place de la passerelle « l'Enjambée ».

**Mai 2020** : Ouverture de la passerelle « Enjambée » au public.

**30 juin 2021** : ouverture du parking.

**Août 2021** : Accessibilité de la rampe entre la passerelle « l'Enjambée » et l'esplanade.

**18 septembre 2021** : Inauguration officielle de la Confluence.

**Mi-octobre 2021** : Ouverture de l'espace HoReCa et du NID

#### CHIFFRES CLÉS

**9,5 millions €** Aménagement de l'esplanade et la construction du NID dont 7,7 millions € de cofinancement FEDER (40% Europe – 50% Wallonie).

**6,3 millions €** Passerelle cyclo-piétonne dont 3,85 millions € de cofinancement FEDER.

**3,3 millions €** Aménagement des voiries dont 2,2 millions € de cofinancement FEDER.

## LES FOUILLES

Une première phase de fouilles archéologiques a été menée entre 1991 et 2000. Toutefois, elles ne concernaient que la partie centrale de l'esplanade. Des fouilles complémentaires ont donc été menées sur le site dans le cadre de la construction du parking. Préalablement au début des travaux, une première phase de chantier a consisté à dévier tous les câbles et canalisations parcourant l'esplanade. Ces interventions ont fait l'objet d'un suivi archéologique systématique, réalisé entre août et décembre 2016, par la Direction de l'Archéologie du SPW, avec l'appui de l'Asbl Recherches et Prospections Archéologiques.

En mars 2017 s'en est suivie une grande opération d'archéologie préventive. D'une durée totale de 17 mois, elle a couvert la totalité de la surface de l'esplanade, en deux temps :

- Phase 1 : Décapage général et examen des niveaux supérieurs, essentiellement le long de la Sambre (5 mois).
- Phase 2 : Etude systématique de la totalité des vestiges compris dans l'emprise du parking, jusqu'au substrat géologique (12 mois).

**Ces fouilles ont occupé 30 personnes dont notamment 10 archéologues et 10 ouvriers.**

L'exploitation scientifique des données (post-fouilles) a été entreprise dans la foulée des recherches de terrain, en préparation à la publication des résultats.

Maitres d'ouvrage : Ville de Namur et la Wallonie ( SPW-DGO1, SPW-DGO2)



LE FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL  
ET LA WALLONIE INVESTISSENT DANS VOTRE AVENIR

# le nid

EXPLORER  
CO-CONSTRUIRE  
MONTRER



NAMUR  
CAPITALE

POUR EN SAVOIR PLUS

Ville de Namur  
Département de l'Aménagement Urbain  
Namur Intelligente Durable  
Hôtel de Ville  
5000 Namur

Inauguration en octobre 2021

081/24.72.94 – [le-nid@ville.namur](mailto:le-nid@ville.namur)  
[www.namur.be](http://www.namur.be)  
[www.le-nid.be](http://www.le-nid.be)